PARIS, LE 7 OCTOBRE 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission des comptes de la Sécurité sociale : la FSPF vigilante face au projet de budget 2027

Ce mardi 6 octobre, Julien CHAUVIN, président de la Commission Etudes et stratégies économiques, est intervenu lors de la réunion de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, qui précède l'examen au Parlement du projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Face aux ministres chargés du budget et de la santé, il a exprimé la vigilance de la FSPF et procédé à un rappel des principaux enjeux économiques pour les pharmaciens d'officine.

Une période décisive pour l'officine

Décisive car les fermetures de pharmacies se multiplient depuis plus de dix ans, privant de plus en plus de territoires et un nombre croissant de patients du dernier professionnel de santé accessible, à l'heure de la désertification médicale et de l'engorgement des services d'urgences. Les économies réalisées chaque année sur les dépenses de médicaments par une politique bien rodée de baisses de prix massives sur les médicaments matures sont l'une des principales raisons de cette érosion du réseau officinal.

Décisive également car les travaux de la réforme du modèle de rémunération de l'officine ont enfin débuté avec l'Assurance maladie. Ces dernières années, les pouvoirs publics ont fait confiance aux pharmaciens pour améliorer l'offre de santé dans les territoires, en leur confiant davantage de missions de prévention et de soins de premier recours. Ce mouvement est appelé à se poursuivre et à s'amplifier dès cette année. Cette confiance doit désormais se matérialiser dans un nouveau modèle qui mette enfin un terme aux fermetures et qui assure la pérennité du réseau.

De nouvelles économies qui vont plomber la pharmacie

Les économies demandées sur les dépenses de produits de santé s'élèvent à nouveau à 2,1 milliards d'euros. En l'absence d'une étude d'impact que nous demandons chaque année, nous anticipons une perte de plus de 100 millions d'euros pour le réseau officinal.

CONTACT PRESSE
FABRICE CAMAIONI, PRÉSIDENT DE LA FSPF – 06 83 22 56 57
SERVICE COMMUNICATION DE LA FSPF – 01 44 53 19 29

PARIS, LE 7 OCTOBRE 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Trois points de vigilance majeurs :

- **La régularisation et l'encadrement juridique de l'activité des groupements de pharmacies ne doit pas être payée par les pharmaciens** : si la FSPF ne peut qu'approuver la lutte contre la financiarisation, la nouvelle contribution de 15 % imputée aux groupements pourrait réduire les redistributions ou augmenter les cotisations des pharmacies adhérentes. Cet argent doit revenir aux pharmaciens d'officine et la FSPF attend des garanties sur ce point.

- **La réforme du modèle de rémunération doit être financée** : Avec un Ondam fixé à seulement 2,1 % et 5,1 milliards d'euros d'économies prévues sur les soins de ville, il n'existe aucune garantie d'un financement de la réforme annoncée du modèle de rémunération à la hauteur des enjeux. Pour préserver le réseau et les officines de proximité, la FSPF demande que ce nouveau modèle intègre un forfait structure qui permette une décorrélation de la rémunération des volumes de médicaments dispensés, dans un contexte de maîtrise médicalisée et d'incitation à la déprescription.

- **Un calendrier de négociations doit être fixé** : Après plusieurs mois de flottement, dus notamment au retard pris pour la rédaction de la lettre de cadrage des négociations conventionnelles en cours, les pharmaciens ne peuvent se permettre aucun attentisme pour mettre en œuvre la réforme du modèle économique. Nous attendons donc qu'un calendrier de négociations conventionnelles précis soit fixé pour que la future réforme soit mise en œuvre le plus rapidement possible. De nouveaux atermoiements se paieraient par la fermeture de plusieurs centaines de pharmacies supplémentaires.

CONTACT PRESSE
FABRICE CAMAIONI, PRÉSIDENT DE LA FSPF – 06 83 22 56 57
SERVICE COMMUNICATION DE LA FSPF – 01 44 53 19 29